

**PROCES-VERBAL AGE ET AGO DE LA FFFT  
LUNDI 9 JUIN 2025 - HOTEL PAXTON  
PARIS - MARNE LA VALLEE**

Conformément au **Titre II des Statuts** et au **Titre I du Règlement intérieur** de la Fédération Française de Tennis de Table, les délégués des **ligues régionales** et des **comités départementaux** ont été convoqués en **Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire**, le **lundi 9 juin 2025**, à partir de **9h00**, à l'**Hôtel Paxton**, à **Marne-la-Vallée**.

Les débats ont été **retransmis en direct** sur la chaîne YouTube officielle de la FFFT via le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=vMz12wrKJw8>.

Elles se dérouleront sous la présidence de Gilles ERB.

\*\*\*

L'ordre du jour est le suivant :

- Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- Modifications des statuts en relation avec la fédération à mission ;
- Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 décembre 2024 ;
- Allocution du Président fédéral ;
- Modifications règlementaires ;
- Présentation des comptes annuels 2024 ;
- Approbation du rapport spécial ;
- Affectation du résultat ;
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Avant l'ouverture officielle des travaux, il est procédé à la **vérification de la liste d'émargement** (Annexe 1) afin de constater la présence et la représentativité des délégués des ligues régionales et des comités départementaux.

Il est rappelé en séance que les **invités** sont les **bienvenus**, mais **ne peuvent pas intervenir** au cours des débats.

Conformément à l'**article 3 du Règlement intérieur**, les **prises de parole** sont réservées :

- Aux **délégués des ligues régionales** et des **comités départementaux**,
- Aux **élus du Conseil fédéral**,
- Ainsi qu'aux **membres d'honneur** de la Fédération.

Les **votes** sont effectués **par voie électronique** via la plateforme **KEYWIVOTE**. Un **vote test (vote 0)** est organisé en début de séance afin de s'assurer du **bon fonctionnement des boîtiers électroniques** et de la **prise en compte des suffrages**.

## POINT 1 : OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

A 9h, le Président, M. Gilles ERB, déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte.

Mesdames et Messieurs

- les membres d'honneur
- les membres du conseil fédéral
- les présidents des ligues et des comités départementaux

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers amis pongistes,

*En préambule des deux AG extraordinaires et ordinaires, j'ai souhaité prendre la parole pour vous proposer un point d'actualité de la fédération.*

*Je vous propose une allocution en **quatre parties** : la première sera consacrée à l'actualité de la gouvernance du sport, la seconde sera dévolue à l'arrêté des comptes 2024 et au budget 2025 révisé, la troisième sera l'occasion de revenir sur les championnats du monde, et la quatrième se centrera sur les grands objectifs pour ce mandat.*

*Permettez-moi de démarrer mon propos en revenant quelques instants sur la situation du sport en France. Au début de l'année 2025, le déficit budgétaire abyssal de l'État français a conduit le gouvernement à amputer le budget du ministère des sports dans des proportions inacceptables, ce qui a d'ailleurs amené les présidents de fédérations ainsi que les athlètes à protester en adressant un carton rouge symbolique au gouvernement et à Bercy. Si nous sommes conscients de la nécessaire contribution du sport à l'effort national, c'est l'ampleur et le timing qui a choqué le mouvement sportif au sortir des Jeux Olympiques et Paralympiques. Cette réaction a permis de limiter la casse mais les conséquences sur l'héritage des Jeux et surtout sur les clubs est réel puisque l'enveloppe des subventions ANS au titre des PSF a été réduit passant de 75M€ à 70M€. Notre fédération a, quant à elle, perdu environ 6% de sa dotation. Plus récemment, le **CNOSF** a subi la foudre du ministère des sports avec une coupe de 75% de sa subvention dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens. Ce faisant, cette CPO pourtant signée pour trois ans (2023, 2024 et 2025) et qui représente 30% du budget du CNOSF, ne sera pas honorée par l'État en 2025 et passera de 9,4M€ à 2,4M€.*

*Ce coup de rabot sans précédent et sans aucune concertation nous interroge car il pourrait avoir des répercussions pour les fédérations. Dans le même temps, **L'ANS** vit une période très difficile. Les crédits non engagés ont été récupérés par Bercy mettant à mal les aides à l'emploi et les aides à la construction d'équipements sportifs. La déclinaison territoriale de l'ANS se disloque avec la disparition progressive des conférences régionales du sport et des conférences des financeurs du sport. Enfin, pour compléter le tableau, les économies budgétaires exigées des collectivités territoriales, environ 5 milliards, ont un impact direct sur les subventions des ligues, des comités et des clubs. Songez que selon le « Baromètre ANDES - Budget sport 2025 des collectivités », paru le 7 mai 2025, 43 % des collectivités annoncent une diminution du budget sport, et 41 % réduisent le montant alloué à l'organisation d'événements sportifs.*

Dans ce contexte très incertain, **la FFTT tient bon avec des finances saines** mais doit accélérer la mutation de son modèle économique pour renforcer son autonomie.

Venons-en aux finances de la FFTT.

L'année 2024 a été **exceptionnelle** avec l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. Je suis heureux d'avoir invité les dirigeants des comités départementaux, des ligues et les élus de la FFTT, sans oublier nos partenaires, à participer à ce moment unique. Par ailleurs, pour être concurrentiel, nous avons investi pour créer les conditions de la performance pour notre équipe de France. Ces investissements se sont révélés pertinents puisque les résultats exceptionnels de nos champions ont permis d'éclairer notre sport au-delà de nos rêves.

Cette nouvelle notoriété a eu des conséquences imprévisibles par son intensité. L'engouement pour le ping à la rentrée a été très fort faisant du tennis de table le premier sport en termes de croissance avec +23% de licenciés parmi lesquels un fort contingent de loisirs. Pour aider les clubs à accueillir plus d'adhérents, nous avons proposé un plan d'accueil via un appel à projet de 194K€, ce qui témoigne de notre volonté de soutenir les clubs. Je veux ce matin **remercier sincèrement les dirigeants des clubs** pour leur volonté d'ouvrir leur porte au plus grand nombre. Bien sûr, ces résultats olympiques à Paris mais aussi mondiaux à Busan avec deux médailles et européens à Linz avec trois médailles ont engendré un niveau de primes pour les joueurs et le staff jamais égalé dans notre histoire. Vous comprendrez que ces 143K€ ne pouvaient pas être prévus tant ils renvoient à des résultats exceptionnels. Je m'en réjouis.

Enfin, notre **stratégie événementielle** a connu en 2024 une accélération avec la signature en mars d'un contrat de 3 ans avec la WTT pour accueillir à Montpellier 3 éditions d'un WTT Champions. Nous avons également lancé au dernier trimestre 2024 notre candidature pour l'organisation des championnats du monde 2027 dont l'attribution s'est jouée il y a quinze jours au Qatar. J'y reviendrai un peu plus tard. Ces différents événements n'ont pas pu être insérés dans le Budget prévisionnel 2024 conçu en octobre 2023. Cela a eu pour conséquence des **variations significatives** entre le BP2024 et l'arrêté des comptes 2024 qui fait apparaître un déficit de 337K€. Toutefois, ce dernier était bien « sous contrôle » puisque nous savions pouvoir compter sur les 194K€ engagés au titre de l'appel à projets accueil dans les clubs financés par la réserve dédiée au « développement des clubs » votée par l'AG de mai 2024.

In fine, cela nous a permis de conclure cet exercice par un déficit très raisonnable de 144K€ qui correspond à 1,5% de notre budget porté à 9,2M€. Notons que celui-ci était de 5,1M€ en 2021. Le trésorier général reviendra sur ces éléments dans son intervention. Je veux ici **remercier** le travail remarquable des salariés du service comptabilité et tout particulièrement le nouveau responsable financier Ayoub Laarj, mais aussi de Clémence Girardot, et Magali Andrier ainsi que les élus Marie Francisco et Adrien Dodu dans un contexte particulièrement délicat marqué par une forte hausse des actes comptables et une instabilité des ressources humaines dans ce secteur d'activité.

Concernant le **budget prévisionnel 2025**, il a été construit en octobre 2024 en prenant soin de l'équilibrer et de l'expurger autant que possible de considérations politiques au regard des échéances électorales du mois de décembre 2024. C'est donc tout naturellement qu'il nous fallait réviser cette première mouture d'abord pour l'adapter au contexte actuel et ensuite pour y intégrer différents projets fédéraux. Nous avons la chance de vivre une **croissance historique** pour notre sport. Je l'ai dit tout à l'heure. Notre responsabilité est de la soutenir voire de l'enrichir. C'est pourquoi cette

révision du budget 2025 s'articule autour de trois axes majeurs à savoir la **modernisation de la fédération**, la **candidature aux championnats du monde 2027** et le **haut niveau** dont les charges augmentent considérablement avec les résultats (la présence de nos joueurs sur les compétitions est par exemple beaucoup plus longue et coûte donc beaucoup plus chère). Nos ambitions sportives sont élevées parce que nos joueurs ont le potentiel et le talent pour gagner de grands titres.

Ces charges supplémentaires seront partiellement compensées par de nouvelles recettes liées à la hausse du nombre de licenciés, l'organisation bénéficiaire des championnats de France, et des subventions. Pour combler les 136K€ manquants, nous prévoyons, conformément au souhait de l'AG de 2023 de puiser dans les réserves dédiées et abondées suite à l'exercice comptable de 2022 et affectées à des projets structurants. Ce faisant, le trésorier général vous proposera un **budget prévisionnel 2025 révisé équilibré**.

En résumé, **la croissance actuelle est une opportunité** pour faire grandir la FFTT. Quatre enjeux se dessinent pour cette 2<sup>ème</sup> partie de l'année 2025 : la **fidélisation** de nos adhérents (et ce sera un bon indicateur de la satisfaction des licenciés au regard de notre offre de pratique), la **formation et l'emploi** d'animateurs/entraîneurs pour accueillir les licenciés, la réussite de la **2<sup>ème</sup> édition du WTT Champions** à Montpellier, et bien sûr la réussite de nos **équipes de France aux championnats d'Europe** à Zagreb. Pour cela, nous devons investir pour augmenter notre budget afin de mieux aider les territoires, et renforcer les pôles haut niveau, comptabilité, marketing, formation. Les besoins sont partout. En faisant grandir la valeur du tennis de table, nous ferons grossir le budget. Nous pourrons ainsi mieux partager cette valeur avec les territoires et les clubs. Chers amis, nous devenons une grande fédération qui doit se doter de moyens à la hauteur de sa nouvelle notoriété.

Revenons à présent sur **l'équipe de France** qui une fois de plus a été formidable aux championnats du monde à Doha il y a quinze jours. Elle fait notre fierté et nourrit notre notoriété grâce à une couverture toujours plus grande des médias. Cette équipe de France vit bien, intégrant parfaitement les jeunes à ce niveau de compétition comme Léana HOCHART, Thibaut PORET ou Estéban DORR et Florian BOURRASSAUD. Notez que le nouveau patron de la haute performance Jean-René Mounié avait choisi d'emmenner dans ses bagages Flavien COTON tout récent champion d'Europe des -21 ans. **Cette équipe de France est performante**. Après les 2 médailles d'argent et de bronze aux championnats du monde par équipes à Busan en février 2024, les 2 médailles de bronze en simple et par équipe aux JO de Paris 2024, les trois médailles aux championnats d'Europe à Linz (2 en or en simple et en double et 1 en bronze en double mixte), l'équipe de France a tenu son rang en gagnant 2 nouvelles médailles de bronze. En double cette fois, dont une paire de spécialistes (ce qui est unique au monde). C'est exceptionnel. C'est tout simplement la première médaille depuis 28 ans (1997) et la première fois que nous remportons deux médailles lors de l'épreuve individuelle depuis 1952 et les médailles de Guy Amouretti et René Roothoof à Bombay. **Le parcours d'Estéban DORR et Florian BOURRASSAUD a été fantastique**.

Il atteste que tout est possible en sport à condition d'y croire, de s'en donner les moyens et d'évoluer dans un contexte favorable. Leur médaille a une symbolique d'autant plus forte que le podium a été partagé avec leurs copains Alexis et Félix LEBRUN. Pourtant, ces derniers n'étaient assurément pas au sommet de leur forme. Le premier amoindri par une blessure à la main et le second en plein travail de transformation de son corps et de son jeu. Leur médaille est celle de la volonté, de l'abnégation et du talent. Je les en félicite.

**Je veux partager avec vous cette satisfaction de voir une équipe de France unie, conquérante sous la houlette d'un Jean-René Mounié qui apporte toute son expérience à la tête de la délégation.** Derrière le potentiel de nos joueurs se cachent une nécessaire évolution du dispositif, des décisions souvent difficiles à prendre (par exemple le retrait de l'épreuve du simple pour mieux se consacrer au double). Je vois l'équipe de France grandir, se développer, s'adapter à un nouveau statut, de nouvelles attentes, un nouveau contexte pour aller encore plus loin vers leurs ambitions.

En contre point de cette satisfaction sportive, nous avons vécu au Qatar une grande **déception**. En effet, nous y étions venus, avec Jean-Philippe Gatien, ambassadeur de notre candidature, pour obtenir l'organisation des championnats du monde 2027. Plus qu'une candidature, il s'agissait d'une **vision** pour soutenir le développement de notre sport. Notre dossier était très solide avec de **nombreux atouts** : un momentum unique avec des champions concurrentiels mais aussi le centenaire de la FTTT créée en 1927, le soutien fort d'une ville, d'une région et d'un pays symbolisé par la vidéo du président de la République, l'attractivité de la région Occitanie, une compacité des infrastructures et une Arena exceptionnelle, un programme d'Héritage sans précédent, une dynamique d'organisation avec les JOP et les WTT et enfin l'engouement pour le ping en France avec un nombre toujours plus grand d'amoureux de notre sport qui garantissait des tribunes à l'ambiance unique. **Notre dossier a été jugé comme étant de loin le meilleur** avec 82 points. Cela n'a pas suffi face à un contexte géopolitique complexe et une **élection à la présidence de l'ITTF** opposant la suédoise Pétra Sorling et le Qatari El Mohannadi, local de l'étape...

Au final, les championnats du monde 2027 et 2029 ont été attribués au Kazakhstan et au Brésil, **deux pays qui ont soutenu la candidature du Qatari Khalil El Mohannadi à la présidence de l'ITTF... et qui ont eu les deux plus mauvaises notes techniques** (55 points) !

**Je suis triste** pour les joueurs, pour les amoureux du ping, pour la France, pour les salariés et les élus qui se sont donnés sans compter pour porter cette candidature, pour le tennis de table qui verra une fois de plus en 2027 des tribunes vides sans âme. La seule nouvelle susceptible d'atténuer ma déception est de **voir Pétra Sorling remporter l'élection** de deux voix provoquant l'ire des Qatari et une confusion sans nom qui s'est conclue par une suspension de l'AGM sans avoir pu élire les membres de l'exécutif board et les Vice-Présidences. Dont acte... Il faut maintenant attendre la suite des procédures juridiques...

Revenons dans cette quatrième partie à des considérations plus sociales. Vous le savez, je prends très régulièrement le train pour aller à votre rencontre (plus de 100.000km par an). Et comme vous, peut-être, je m'assieds à côté de quelqu'un pour plusieurs heures sans même lui adresser la parole si ce n'est un bonjour... Je vous raconte cela pour vous indiquer que depuis le Covid, nous assistons en France à une **crise du lien entre les gens**, qui se traduit par une société divisée, certains diraient fracturée, une peur de l'autre, un excès d'individualisme, une montée du nationalisme. Songez que, selon le Baromètre du lien social (Ébra, IPSOS CESI mars 2025), 55% des Français ont peur de rentrer en contact avec un inconnu, que 71% des moins de 25 ans disent se sentir seuls. En réinterprétant l'allégorie de Hobbes, on pourrait dire que l'homme est un loup pour l'homme qu'il ne connaît pas ! La France souffre donc d'une **crise du lien social**. La solitude tue plus que le tabac selon l'OMS. Or, d'après l'étude de Grant, les liens sociaux sont le premier facteur d'épanouissement d'une vie mais aussi de santé.

Dans ce contexte, et vous le savez tous, **les clubs sont essentiels** et tout particulièrement les clubs de ping parce qu'ils sont de véritables **fabriques de bonheur, des fabricants du « nous »** et **les éducateurs des ingénieurs du lien social**. Ces lieux de vie permettent d'insuffler de la **fraternité** dans la société en connectant des milieux sociaux différents, en reliant les générations et les territoires, en brisant la solitude. Les clubs de tennis de table sont la solution pour construire une société plus fraternelle et ce d'autant plus que le ping est populaire et facile d'accès. Quand on entre dans un club, **on pose son statut social au vestiaire** et on devient **citoyen du Ping**. Mesdames les dirigeantes et messieurs les dirigeants, comme le disait Charles Péguy au début du 20<sup>ème</sup> siècle, avec le déclin de la famille et de l'école, vous êtes les **derniers hussards de la République** !

La **jeunesse** nous regarde et attend de nous des signes de responsabilité sociale et environnementale. Soyons au rendez-vous ! **L'accueil de cette jeunesse dans vos clubs** est un devoir tant ils permettent de vivre la fraternité, la liberté et l'égalité en actes. **Le club est le lieu de tous les possibles pour les jeunes garçons et filles**. C'est un **carrefour de vie** dans lequel on apprend à respecter des règles, on apprend l'esprit d'équipe et la solidarité, on rencontre des amis, on prend confiance en soi, on se forme, on trouve un stage ou un emploi, on cultive le sentiment d'être utile. Cette performance sociale est un atout pour notre développement à condition de la mettre en lumière comme nous le faisons pour la performance sportive. **Le tennis de table change des vies**. Vous, dirigeants bénévoles des clubs affiliés à la FFTT, vous êtes pour beaucoup d'adhérents une deuxième famille ! Faites-le savoir... Dites-le avec force et avec conviction !

Je veux aussi vous dire un mot de la **féminisation de notre sport**. Nous butons depuis plusieurs années sur un plafond de verre d'environ 20% de licenciées féminines. Je ne puis me résoudre à considérer cela comme une fatalité parce que nous ne pouvons pas accepter plus longtemps l'inégalité d'accès des femmes à la pratique sportive. Nous devons faire l'impossible pour réduire la sédentarité des femmes, de vos épouses, de vos filles, de vos nièces. Loin de moi l'idée d'apporter des solutions toutes faites ou de croire que c'est facile. Certains disent que nous avons déjà tout fait. Je ne le crois pas ! Pour marquer notre détermination à faire changer les choses, notre **grande cause en 2025 est le développement du ping au féminin**. Soutenus par le crédit mutuel, nous avons lancé un Tour de France « Jeu, set et féminisation » pour réfléchir ensemble, pour échanger des bonnes pratiques, pour déconstruire des stéréotypes genrés et surtout porter le sujet dans tous les territoires toute une année. Ce Tour de France est aussi une façon de rapprocher la FFTT de ses territoires et de ses clubs. **Ensemble, nous pouvons féminiser la pratique**.

Je suis convaincu que chaque club peut attirer quelques femmes de plus, inscrire une équipe féminine en championnat départemental ou tout simplement leur accorder une place plus grande au sein de l'association. Je veux remercier Malory Lasnier et Julie Buat pour leur investissement dans ce projet. J'ai la conviction que pour réussir ce passage **d'un univers masculin à un univers mixte**, nous devons non seulement agir sur tous les leviers (les compétitions, l'encadrement et la formation, l'offre sportive, l'accueil) mais nous devons surtout **tous** agir partout pour enfin dire ensemble que le ping est aussi une pratique pour les filles, les femmes, les mamans, et les grands-mères. **Disons ensemble que le ping est aussi une pratique au féminin !** Pour briser ce plafond de verre, nous aurons aussi **besoin des hommes**. Messieurs osez et chassez les stéréotypes ! **Un appel à projets**, soutenu par le Crédit Mutuel, pour accompagner les projets de féminisation des clubs sera lancé dans les tous prochains jours avant l'été.

Cette vision **d'un club utile à une société**, laquelle se délite sous les yeux des pouvoirs publics inertes, m'a conduit à défendre l'idée d'une fédération à impact social autrement dit une **fédération à mission** sur le modèle des entreprises à mission. Sur la base du programme **Ping citoyen** initié en 2021, nous souhaitons aller plus loin parce que je crois au pouvoir du sport pour transformer la société. Notre ambition est de **concilier** une aspiration vers un **sport de performance qui se regarde**, fait chanter les supporters, qui fait briller les yeux des enfants et des fans, qui promeut des valeurs d'effort, et un **sport responsable qui se pratique** dans un esprit fraternel en visant l'éducation, la santé et le bien-être, l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale.

Cette offre plurielle faite de compétition et de pratique ludique diversifiée n'est pas nouvelle tant de nombreux clubs proposent déjà d'accueillir des élèves dans leur salle, des créneaux pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, des job dating pongistes pour favoriser le retour à l'emploi ou encore des créneaux pour mieux accueillir les femmes. À travers cette démarche de fédération à mission, **il s'agit simplement de mettre en valeur** la pluralité de l'offre sportive des clubs par un positionnement singulier de notre fédération sur l'échiquier des offreurs de pratique sportive. L'enjeu est de capter l'attention des citoyens, des collectivités et des entreprises en quête de **sens**. En devenant la première fédération à mission nous voulons dire, plus haut et plus fort, **ce que vous faites en donnant de la valeur à vos actions**. Cette ambition est aujourd'hui celle de nombreuses organisations. Le **crédit mutuel** ne s'y est pas trompé. Première banque à mission, elle s'est associée à nous en mars 2024 pour nous donner plus de force. D'autres partenaires suivront...

**Vous allez voter tout à l'heure cette enrichissement des statuts** de la fédération qui reste fidèle aux statuts types prévus dans le code du sport et qui n'oblige à aucun changement du côté des ligues, des comités ou des clubs. Nous avons l'opportunité d'innover en adoptant dans nos statuts la raison d'être suivante : « **Faire rayonner un ping pour toutes et tous, créateur d'émotions, pour la performance sportive et citoyenne** ».

Je compte sur vous et sur votre sens des responsabilités pour donner plus de force à notre fédération. Le monde du sport nous regarde. Le monde économique nous attend. **Je vous remercie par avance de permettre cette avancée majeure pour notre fédération.**

Chers amis,

Les voyants sont au vert. La croissance est là. Nous investissons pour renforcer notre fédération. Nos finances sont saines et la valeur du ping grandit chaque jour grâce à une **image** très positive soutenue à la fois par nos équipes de France, nos championnes et nos champions, et par un positionnement clair d'utilité sociale à travers la fédération à mission.


Nous changeons notre marque pour un logo plus moderne, plus jeune. Le crédit mutuel nous a rejoint. **À nous d'être unis, responsables**, pour soutenir la dynamique et partager les dividendes dans le but de renforcer les clubs.

Je vous remercie pour votre écoute.

## POINT 2 : MODIFICATIONS DES STATUTS EN RELATION AVEC LA FEDERATION A MISSION :

M. Jean-Michel POULAT, Secrétaire Général, prend la parole pour présenter et encadrer l'ordre du jour **de l'Assemblée Générale Extraordinaire**, portant notamment sur la présentation des modifications statutaires liées à la fédération à mission, ainsi que sur le vote d'approbation de ces modifications.

Les **modifications statutaires** sont ensuite présentées par Mme Elodie WEY, Présidente de la Commission Nationale des Statuts et Règlementaires.



- Intégration de la notion de « **comité de suivi** », préférée à celle de « **conseil de gouvernance** » (également dans le Règlement intérieur)
- Une base : **le modèle des entreprises à mission**
- Intégration d'une **raison d'être et d'objectifs sociaux et environnementaux**

- Souhait d'aller **au-delà d'une simple mention dans nos statuts**, en intégrant une double vérification : **comité de suivi et organisme tiers indépendant**
- Mise en avant de la **nouvelle vice-présidence liée au Ping citoyen et au développement**, par un souhait **d'élargissement du Bureau exécutif**

À l'issue de la présentation, M. Jean-Michel POULAT procède au vote. Toutefois, au vu des résultats, **le quorum n'étant pas atteint**, la résolution ne peut être adoptée. Il informe donc les délégués des ligues et des comités départementaux qu'un nouveau vote sera reprogrammé courant juin, cette fois en visioconférence, sans besoin de quorum.

## POINT 3 : CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le Président, M. Gilles ERB, clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Avant l'ouverture de l'AGO, une vidéo sur l'identité visuelle est diffusée.

## POINT 1 : OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président, M. Gilles ERB, déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte. **Un hommage solennel est rendu trois personnalités importantes du tennis de table français** : Daniel BRASLET, Jean-Luc PACAUD et Patrick ROYER et à toutes et celles et ceux qui nous ont quittés.

## POINT 2 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 DECEMBRE 2024

M. Jean-Michel POULAT, Secrétaire Général, explique les modalités à suivre pour permettre le vote électronique et un vote test (vote n°1) pour s'assurer du bon fonctionnement des boîtiers, et aucune question n'étant posée ni aucune remarque n'étant formulée, il est procédé au vote pour l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 décembre 2024.

VOTE N° 3					
Adoption du PV de l'AG Elective du 7 décembre 2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	64	12193	68	13429
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
12193	0	1236	100,00%	0,00%	N/A

VOTE N° 4					
Adoption des modifications du Règlement Intérieur					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	61	11670	68	13429
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
11206	464	1317	96,02%	3,98%	N/A

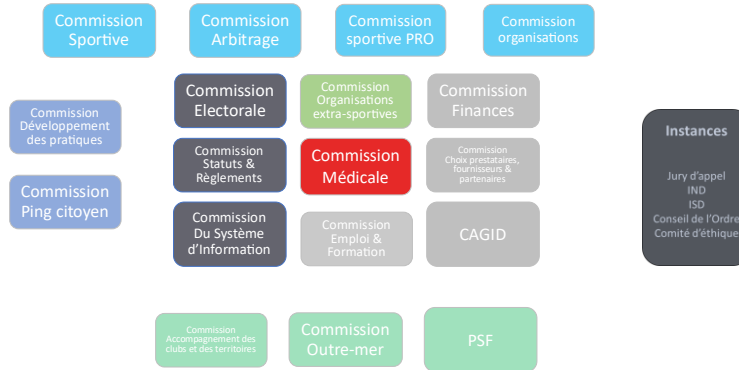
**Les procès-verbaux du 7 décembre 2024 sont adoptés, par un vote à la majorité simple.**

## POINT 3 : ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL

M. Jean-Michel POULAT, Secrétaire Général, présente ensuite le **rapport d'activités de la FFTT**. Il expose les principales actions menées au cours de l'exercice, les projets structurants engagés, ainsi que les résultats obtenus dans les différents domaines de fonctionnement de la Fédération. Il met également en lumière les évolutions organisationnelles, les initiatives fédérales déployées sur le territoire et les perspectives pour la période à venir.

## Rapport d'activité

Organiser les instances/commissions et les faire fonctionner



## Rapport d'activité

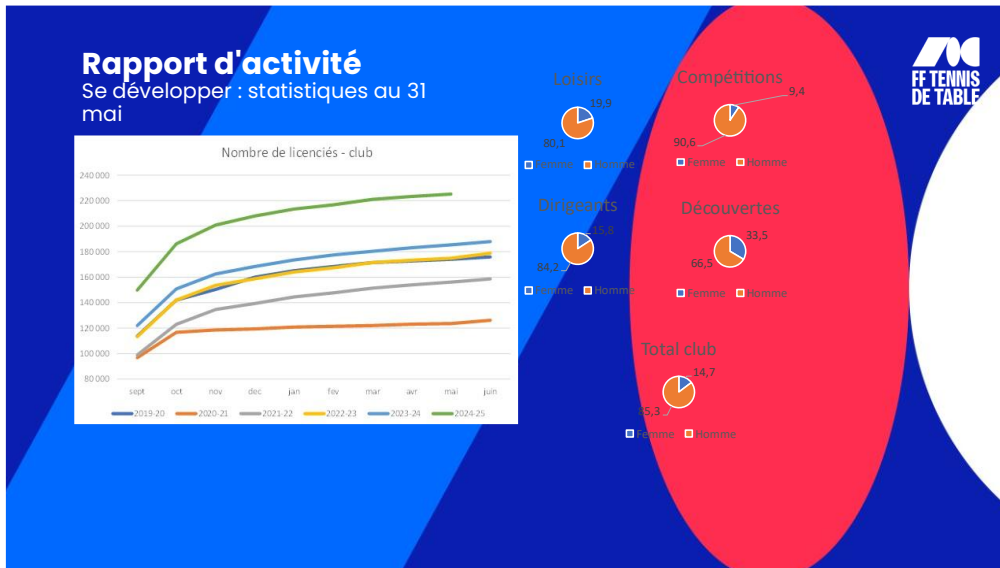
Faire vivre notre patrimoine

Le diagramme central, intitulé **L'écosystème numérique de la FFTT - Cartographie applicative**, illustre la structure organisationnelle de la FFTT. Il est divisé en plusieurs zones : **La FFTT** (au centre), **Les Clubs**, **SPIDD**, **SPID**, **SPID Mon Club**, **SPID Organisations**, **SPID Partenaires**, **SPID Média**, **SPID Formation**, **SPID Événementiel**, **SPID Marketing**, **SPID Juridique**, **SPID Éthique**, **SPID Sécurité**, **SPID Qualité**, **SPID Environnement**, **SPID Divers**. Autour de ce diagramme sont présentées des images illustrant différents domaines : **Immobilier** (maison), **Financier** (monnaie), **Compétitions** (table de ping-pong), **Activités** (ping-pong en extérieur), **Equipements de France** (table de ping-pong).

## Rapport d'activité

Dérouler nos projets 2025

Impact Fédération à mission	Mettre en place une harmonisation des tarifs	Installer, faire vivre la CFF, constituer des groupes de travail (Carrère, observatoire de l'emploi)	Allez à la rencontre des clubs : tournée des régions. (chaque année)
Modifications réglementaires	Rédiger un nouveau règlement financier	- faire évoluer Spid2 Emploi pour en faire un outil d'observatoire et d'aide à la décision	Déploiement du plan de fidélisation (en lien avec offre sportive fédérale) et de la stratégie emploi
Elections complémentaires	Reflechir au modèle économique adapté pour l'organisation des événements fédéraux	- lancer une campagne de promotion des métiers du Ping et des filières de formation - organiser le regroupement des STAPS option Tennis de table - animer le réseau des organismes de formation BPEPS/DEPS/DESEPS proposer au catalogue CHIFFI une formation Ping Extérieur, une formation Ping Educatif, et une formation Ping Santé	- Renforcer les liens entre les collectivités et les clubs (convention FFTT-club-collectivité)
Déployer Girpe V2 et préparer les évolutions	Déployer la nouvelle Marque FFTT	- renforcer les webinaires thématiques (1 webinaire par mois) - s'appuyer sur l'offre COSMOS et AFDAS désigner à référent emploi FFTT	Inclure à la création de nouveaux clubs affiliés à la FFTT et mettre en place une cellule d'appui à la création d'équipements en lien avec les collectivités
Poursuivre les développements pour la dématérialisation de la prise de licence	Développement des ressources : signature du 1er partenaire majeur (OM) : appel d'offres tables ; commercialisation offre partenariale.	- contribuer aux groupes de travail Direction des Sports visant à faire évoluer les BPEPS/DEPS et DESEPS en Bloc de compétences - recadrer l'agencement CQP - mettre en cohérence les rubans pédagogiques des formations professionnelles portées par les établissements - organiser des formations CQP en métropole et en Outre Mer	Faire évoluer et Piloter le PSF en cohérence avec les conventions FFTT-Territoires (métropolitains et ultramarins)
Mettre en place l'outil technique pour le développement du circuit fédéral	Événementiel : ancrer les trophées du ping ; relancer le tournoi des personnalités ; créateur de contenus -> Leviers de financement -> réels enjeux du pôle communication.	- constituer les contenus de formation FCAD des formations entraîneurs et animateurs - produire les supports de formations pour les filières fédérales - organiser l'Université d'été des formateurs	Intensifier le dialogue avec les instances des territoires (présence en AG, rencontre des clubs, CD et Ligues)
Sécuriser SPID V2 par la montée de versions techniques	Composition et lancement du comité d'éthique	constituer les contenus de formation des entraîneurs à tous les niveaux (du 3 jusqu'au très haut niveau) et les déclarer dans les formations	Soutenir les projets sportifs territoriaux par les conventions FFTT-Territoires
Préparation internalisation SPID V2	Création et lancement du GT éthique	publier le numéro 2 de "jouer pour gagner" - proposer une offre de formation continue des entraîneurs sur tout le territoire - former à SPID - valoriser les formations proposées par l'AFDAS	Construire un dialogue et une stratégie de développement avec les territoires outre-mer
Augmenter le nombre et la qualité des organisations fédérales de compétitions nationales ou internationales	Rédaction de la charte des membres du CF et des organes fédéraux	lancer une campagne de promotion de l'arbitrage	Identifier et accompagner les dirigeants : - Organiser et/ou communiquer sur les webinaires mensuels - Contribuer au déploiement des guides pour les dirigeants (en lien avec les webinaires)
Obtenir l'organisation des championnats du monde individuels à Montpellier en 2027.	Mise à jour de la charte d'éthique et de déontologie de la FFTT dans les règlements fédéraux	Proposer une offre de formation adaptée pour développer l'arbitrage en Outre Mer	Fiches de bonnes pratiques, labels clubs, vidéos de clubs
Définir avec le GT les priorités en termes de sujets, objectifs, actions à traiter (dont la valorisation des actions conduites), moyens nécessaires	Définir avec le GT les priorités en termes de sujets, objectifs, actions à traiter (dont la valorisation des actions conduites), moyens nécessaires	Créer et animer le fossa des formateurs arbitres	Déploiement Du Stade vers l'Emploi et actions en lien avec Les Clubs Sportifs Engagés
Planification sur le mandat	Planification sur le mandat	organiser l'Université d'été des formateurs Former à GABE	Valider et mettre en œuvre le plan 1000 tables avec l'ANS
États des lieux (existence, activité, besoins) des référents	États des lieux (existence, activité, besoins) des référents	Construire des modules de formation à distance arbitrage	Impliquer les structures locales avec les écoles dotées de 1 Ecole 1 table et/ou engagée dans le challenge des récréations
Plan d'animation, formation, voire ajouts si besoin de référents territoriaux et début de mise en œuvre	Plan d'animation, formation, voire ajouts si besoin de référents territoriaux et début de mise en œuvre		refondre la convention avec l'UNSS et UGSEL prenant compte de l'objectif de rentrer dans les collèges
Echange en CF et visios pour représentants d'organes fédéraux, copiales ou petit déjeuner	Echange en CF et visios pour représentants d'organes fédéraux, copiales ou petit déjeuner		développer l'animation sur tous les territoires (saison d'été)



Une vidéo sur les mondiaux de Doha est diffusée.

#### POINT 4 : PRESENTATION ET APPROBATION DES MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

Mme Elodie WEY, Présidente de la Commission Nationale des Statuts et des Règlements présente les principales modifications règlementaires. La 1<sup>ère</sup> modification concerne le règlement intérieur.

#### a) Modifications du règlement intérieur

Élodie Wey

→ Modification de la compétence de la commission sportive fédérale concernant **l'équivalence de classement**

Compétence au **niveau fédéral pour les joueurs numérotés**, et compétence **au niveau des ligues pour les autres joueurs**

→ Explications relatives au **fonctionnement du comité de suivi**

Organe composé de **9 membres, élus pour 4 ans**

Nécessité pour le comité de suivi de **se réunir au moins 2 fois par an**

Après présentation des modifications, le vote a lieu.

VOTE N° 4					
Adoption des modifications du Règlement Intérieur					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	61	11670	68	13429
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
11206	464	1317	96,02%	3,98%	N/A

**Les modifications du règlement intérieur sont adoptées, par un vote à la majorité simple.**

La 2<sup>ème</sup> modification concerne le règlement disciplinaire.

## b) Modifications du règlement disciplinaire

Élodie Wey

- Modification du règlement disciplinaire relatif aux **cartons**
- **Désolidarisation de la partie « tournoi », afin de simplifier la gestion de ces sanctions**
- Mise en place d'une **sanction sur une durée en temps**
- Introduction du « **droit de se taire** »
- **Droit au silence** pendant une instance disciplinaire
- **Recommandation du CNOSF**

Après présentation des modifications, le vote a lieu.

VOTE N° 5					
Adoption des modifications du Règlement disciplinaire					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	VOTE N° 5	63	11886	68	13429
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
11526	360	1261	96,97%	3,03%	N/A

**Les modifications du règlement disciplinaire sont adoptées, par un vote à la majorité simple.**

La 3<sup>ème</sup> modification concerne la charte éthique et déontologie.

### c) Modifications de la Charte d'éthique et de déontologie

Carine Bloch & Élodie Wey

- Introduction de **notions essentielles pour notre fédération**
- **Principes républicains**
- **Ethique** à tous les échelons
- **Protection** des organisations, des compétitions et des personnes physiques
- **Adaptation de notre charte avec celle du CNOSF**
- **Obligation légale** de transposition de la charte du CNOSF dans nos règlements
- Précisions apportées concernant **le comité d'éthique, de déontologie et de lutte contre les violences dans le tennis de table**

Après présentation des modifications, le vote a lieu.

VOTE N° 6					
Adoption des modifications de la Charte d'Éthique et de Déontologie					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
6	VOTE N° 6	62	12506	68	13429
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
12264	242	271	98,06%	1,94%	N/A

**Les modifications de la charte d'éthique et de déontologie sont adoptées, par un vote à la majorité simple.**

*Une vidéo sur un teaser Simon Gauzy à Doha est diffusée.*

### POINT 5 : PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2024 ET DU BP REVISE 2025

M. Adrien DODU, Trésorier Général, procède à **une présentation détaillée des comptes annuels pour l'exercice 2024 ainsi que du budget primitif révisé pour l'année 2025**. Il expose les principaux éléments financiers, analyse les évolutions enregistrées au cours de l'exercice écoulé et souligne les ajustements apportés au budget afin de tenir compte des besoins actualisés et des orientations stratégiques de la fédération.

M. Thomas DESCAMPS, Expert-Comptable de RIDGE, présente les comptes.

## Faits majeurs de l'exercice



### Préambule :

Nous tenions à remercier Adrien, Magali et Ayoub pour leur implication et leur réactivité dans le cadre de la réalisation des travaux de clôture. Leur aide a été indispensable afin de préparer les comptes dans un contexte organisationnel compliqué pour le service financier de la fédération.

<b>Produits exploitation</b>	<b>8 844 291</b>	<b>Situation nette</b>	<b>3 651 108 €</b>	<b>100 % des fonds propres</b>
	<b>22%</b> Hausse de 1567727 €	<b>Capacité d'autofinancement</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Résultat</b>	<b>Trésorerie</b>	<b>-107 814 €</b>	
9 229 174 €	-337 975 €	2 209 692 €	<b>Crédit créances</b>	469 jours 560 jours pour n-1
104 % des produits d'exploit.	 <b>Baisse de 531829 €</b>		<b>Crédit fournis.</b>	63 jours 97 jours pour n-1
99 % des produits d'exploit. en N-1				

## Résultat au 31 décembre 2024



en €	31/12/2024	31/12/2023	Variation	Variation en %
<b>FTT - Synthèse de l'activité</b>				
Cessions	4 494 338	3 977 303	517 035	13%
Ventes de biens et services	1 534 682	1 371 023	163 659	12%
Produits de tiers financeurs	2 374 033	1 748 399	625 635	36%
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	82 077	38 216	43 860	115%
Utilisations de fonds dédiés				
Autres produits	359 159	141 621	217 538	154%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>8 844 290</b>	<b>7 276 563</b>	<b>1 567 727</b>	<b>22%</b>
Marchandises consommées	-701 416	-512 285	-189 131	-37%
Autres achats et charges externes	-4 462 468	-3 534 513	-927 955	-26%
Aides financières	-759 397	-554 769	-204 629	-37%
Impôts, taxes et versements assimilés	-329 328	-195 474	-133 855	-68%
Salaires, traitements	-1 954 932	-1 571 203	-383 729	-24%
Charges Sociales	-595 394	-443 385	-152 007	-34%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations et aux provisions	-355 881	-290 802	-65 079	-22%
Report en fonds dédiés				
Autres charges	-70 357	-101 593	31 236	31%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-9 229 173</b>	<b>-7 204 024</b>	<b>-2 025 149</b>	<b>-28%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-384 883</b>	<b>72 538</b>	<b>-457 422</b>	<b>-631%</b>
Produits financiers	42 014	27 180	14 834	55%
Charges financières	-7 357	-7 419	61	-1%
Produits exceptionnels	55 927	103 037	-47 110	-46%
Charges exceptionnelles	-34 194	-1 483	-32 711	-2206%
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	9 482		-9 482	#DN/0/
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>-337 975</b>	<b>193 854</b>	<b>-531 829</b>	<b>-274%</b>

## Bilan au 31 décembre 2024

FFTT - BILAN ACTIF				FFTT - BILAN PASSIF			
en €	31/12/2024	31/12/2023	Variation	en €	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Immobilisations incorporelles	681 334	750 187	-68 853	Fonds propres sans droit de reprise	1 433 683	1 433 683	
Immobilisations corporelles	1 837 553	1 932 083	-94 530	Fonds propres avec droit de reprise			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				Ecart de réévaluation			
Immobilisations financières	2 438	2 438		Réserves et Report à nouveau	2 555 400	2 361 546	193 854
Actif immobilisé	2 521 326	2 684 709	-163 383	Résultat de l'exercice	-337 975	193 854	-531 829
Stocks et encours	184	184		Situation nette	3 651 108	3 989 083	-337 975
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 397 810	2 134 131	263 679	Subvention d'investissement	71 466	123 393	-51 926
Créances reçues par legs et donations				Fonds propres	3 722 574	4 112 478	-389 904
Autres	449 709	236 130	213 579	Fonds dédiés et fonds reportés			
VMP				Provisions pour risques et charges	80 561	118 472	-37 911
Instruments de trésorerie				Emprunts et dettes financières diverses	595 681	966 393	-370 712
Disponibilités	2 209 692	2 995 377	-785 685	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 078 192	1 087 820	-9 628
Charges constatées d'avance	366 575	473 425	-106 850	Dettes des legs ou donations			
Actif circulant	5 423 971	5 839 249	-415 277	Autres dettes	388 098	382 626	5 472
Frais d'émission des emprunts Primes de remboursement des emprunts				Instruments de trésorerie			
Ecart de conversion Actif				Produits constatés d'avance	2 080 190	1 856 171	224 020
<b>Total Actif</b>	<b>7 945 298</b>	<b>8 523 958</b>	<b>-578 661</b>	Dettes			
				Ecart de conversion Passif			
				<b>Total Passif</b>	<b>7 945 298</b>	<b>8 523 958</b>	<b>-578 660</b>

## Le bilan

1 / Trésorerie : 2 209 K€

Nombre de jours de trésorerie : 85 jours (150 en 2023)

2 / Fonds propres : 3 191 K€, 34 % du budget (54 % du budget en 2023)

Taux couverture de la masse salariale : 125 %



## POINT 6 : RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Rémi PRUNIER, représentant le cabinet Orcom, présente le rapport du commissaire aux comptes. Il **expose les conclusions de la mission de certification, revient sur les principales vérifications effectuées au cours de l'exercice et met en évidence les points significatifs concernant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes.** Il apporte également des précisions sur les éventuelles recommandations formulées afin d'améliorer les procédures internes et le suivi financier.

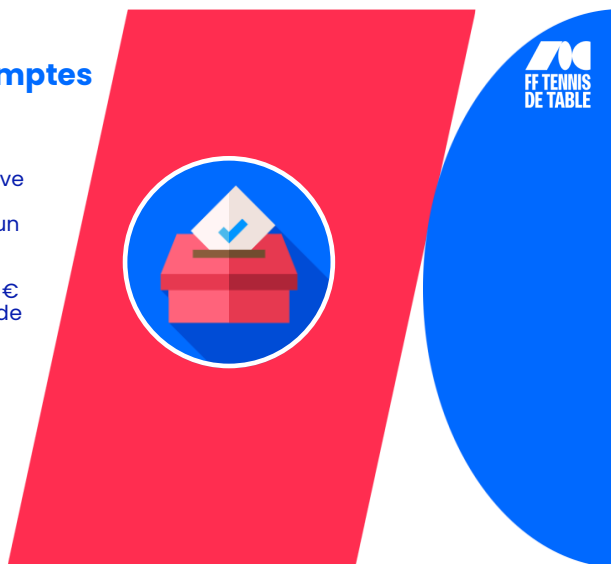
Après les présentations, les votes ont lieu :

- Vote 1 : Approbation des comptes annuels 2024**

### Approbation des comptes annuels 2024

L'assemblée générale approuve les comptes annuels 2024 présentés faisant apparaître un déficit de 337 975 €.

Qui sera financé pour 193 854 € par les « réserves pour projet de l'entité – développement des clubs »



VOTE N° 7					
L'assemblée générale approuve les comptes annuels 2024 présentés faisant apparaître un déficit de 337 975 €, qui sera financé pour 193 854 € par les « réserves pour projet de l'entité – développement des clubs ».					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
7	VOTE N° 7	56	10763	68	13429
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
10273	490	1552	95,45%	4,55%	N/A

**Les comptes annuels 2024 sont adoptés, par un vote à la majorité simple.**

- Vote 2 : Rapport spécial**

### Approbation du rapport spécial

L'assemblée générale approuve le rapport spécial présenté par le commissaire aux comptes.



VOTE N° 8					
L'assemblée générale approuve le rapport spécial présenté par le commissaire aux comptes					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
8	VOTE N° 8	60	11715	68	13429
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
11715	0	927	100,00%	0,00%	N/A

**Le rapport spécial présenté par le commissaire aux comptes est adopté, par un vote à la majorité simple.**

- Vote 3 : Affectation du résultat financier**

### Affectation du résultat

Le comité directeur propose d'affecter de la manière suivante

	Avant affectation	Affectation	Après affectation
Fonds propres complémentaires	1 434		1 434
	-		-
Réserve pour projet de l'entité 2022	460		460
Réserve pour projet de l'entité 2023	194	-194	0
Report à nouveau	1 900	-143	1757
Excédents ou déficit de l'exercice	-337	337	0
TOTAL	3 651	-	3 651

### Affectation du résultat

Le conseil fédéral propose d'affecter le résultat en réserves pour projet de l'entité pour « - 193 854 € » et en report à nouveau pour « - 144 121 € »

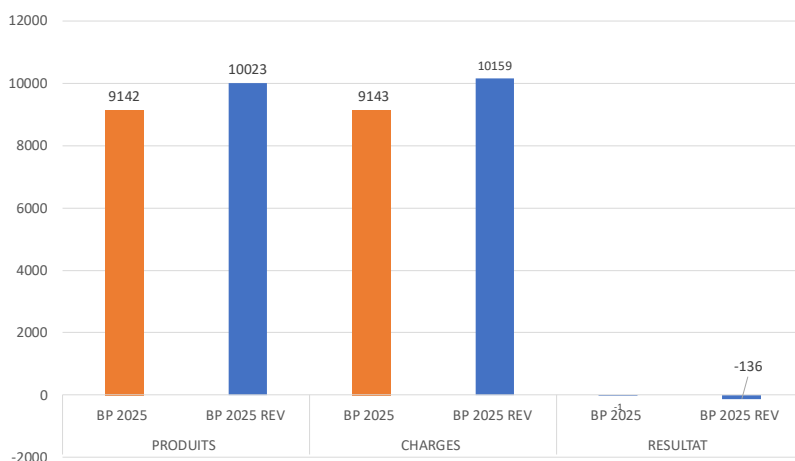


VOTE N° 9					
Le conseil fédéral propose d'affecter le résultat en réserves pour projet de l'entité pour « - 193 854 € » et en report à nouveau pour « - 144 121 € »					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
9	VOTE N° 9	59	11688	68	13429
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
10697	991	637	91,52%	8,48%	N/A

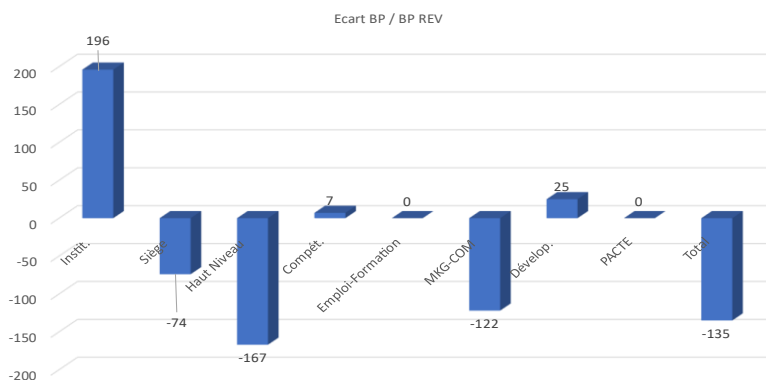
L'affectation du résultat financier est adoptée, par un vote à la majorité simple.

- Vote 4 : Budget prévisionnel 2025 révisé

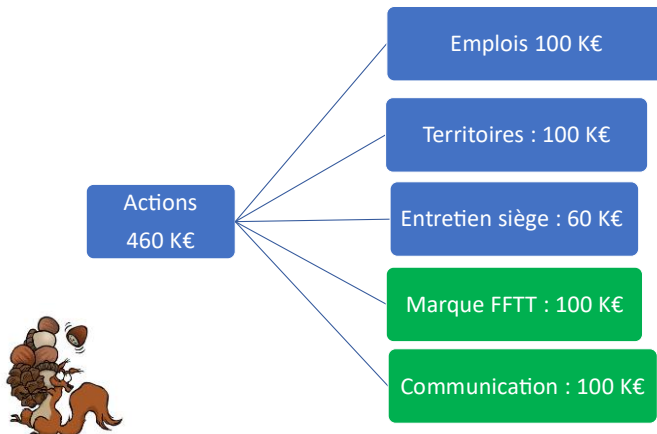
### Au global



### Les principales variations



## Pour mémoire : affectation du résultat 2022



VOTE N° 10					
L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel révisé présenté faisant apparaître un déficit de 136 000 € et financé par les réserves pour projet de l'entité pour un montant équivalent.					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
10	VOTE N° 10	60	11995	68	13429
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
10008	1987	465	83,43%	16,57%	N/A

**Le BP révisé 2025 est adopté, par un vote à la majorité simple.**

### POINT 7 : CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président, M. Gilles ERB, clôt ensuite l'Assemblée Générale Ordinaire.

## FEUILLE DE PRESENCE

Présents:

N°	Nom	Prénom	Structure	Voix	Emargement	Signature
1	CHAVEROT	GILBERT	AUVERGNE-RHONE-ALPES	360	1	da891f015e41dfaddff83e4fb94251aa
2	FERRIERE	SYLVAIN	AUVERGNE-RHONE-ALPES	360	1	d6578b6dc5bce6899cfa954b8f1208a9
3	AUVERGNE-RHONE-	NA	AUVERGNE-RHONE-ALPES	360	0	
4	RODRIGUEZ	LAURENT	AIN	82	1	7d88a21a34b614e90c4f80de720950ee
5	ALLIER	NA	ALLIER	55	0	
6	DROME-ARDECHE	NA	DROME-ARDECHE	91	0	
7	CANTAL	NA	CANTAL	25	0	
8	DE-HAUTCLOCQUE	DONATIEN	ISERE	150	1	a5333809933c8f0cff3184251bd7de88
9	LOIRE-HAUTE-LOI	NA	LOIRE-HAUTE-LOIRE	172	0	
10	FLORENT	SERGE	PUY-DE-DOME	122	1	99633cffbb2be1c476ec628704c6daf9
11	RHONE	NA	RHONE	256	0	
12	HAUTE-SAVOIE	NA	HAUTE-SAVOIE	80	0	
13	FERRIERE	BERNARD	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	153	1	29d9b73e505c24ab865013fc4f3b4e71

# Assemblée Générale de la FFTT

à SEINE M., le 09/06/2025 à 12:22:18

14	PICARD	MICHEL	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	152	1	b8745ccbfec88b9f9e22eb679cf8f682
15	BOURGOGNE-FRANC	NA	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	152	0	
16	PROST	SYLVAIN	COTE-DOR	64	1	8bc5178876455220f2d5114f6e6b3119
17	DOUBS	NA	DOUBS	113	0	
18	MONNERET	REMY	JURA	48	1	936891afa2c68e007d116741dfab54a5
19	GOUNOT	MICHEL	NIEVRE	48	1	2f054341bf888a0584f7ba52b728c566
20	HAUTE-SAONE	NA	HAUTE-SAONE	48	0	
21	SAONE-ET-LOIRE	NA	SAONE-ET-LOIRE	65	0	
22	YONNE	NA	YONNE	38	0	
23	BELFORT	NA	BELFORT	33	0	
24	THEPAUT	RENAN	BRETAGNE	243	1	af97037490c13e51ce427a9d38549c7d
25	LE-DIOURON	JOEL	BRETAGNE	243	1	a7ed3153fef927348c7b06f79ea67d5d
26	BODIN	SOPHIE	BRETAGNE	242	1	fd5fd5397bcc0f7b5ab0c5494d61877c
27	COTES-DARMOR	NA	COTES-DARMOR	100	0	
28	FINISTERE	NA	FINISTERE	223	0	
29	ILLE-ET-VILAINE	NA	ILLE-ET-VILAINE	243	0	
30	MORBIHAN	NA	MORBIHAN	162	0	
31	ANGENON	NICO	CENTRE-VAL-DE-LOIRE	212	1	22dbe69d9a5f7df0bd4348032ed8f4ae
32	LEBON	PHILIPPE	CENTRE-VAL-DE-LOIRE	212	1	9de32a7b2e95960f2b9c4f02058ccb31

# Assemblée Générale de la FFTT

à SEINE M., le 09/06/2025 à 12:22:18

33	SIMON	BRUNO	CENTRE-VAL-DE-LOIRE	211	1	46eab8c9a58d3d77ef710e999c268b64
34	CHER	NA	CHER	69	0	
35	OLLIVIER	STEPHANE	EURE-ET-LOIR	79	1	f9dfc46469235deed6f210129ebab8e7
36	INDRE	NA	INDRE	73	0	
37	CHAPELLE	FABIEN	INDRE-ET-LOIRE	181	1	81d1b8335e18de77e34aacec31330762
38	LOIR-ET-CHER	NA	LOIR-ET-CHER	83	0	
39	DODU	ADRIEN	LOIRET	150	1	e16b309fcc68c2cd7dba889ac55ef608
40	VASSEUR	ROBERT	CORSE	28	1	3a450be5e19c3c247d6ab5277397b688
41	HAUTE-CORSE	NA	HAUTE-CORSE	10	0	
42	CORSE-DU-SUD	NA	CORSE-DU-SUD	18	0	
43	PORTE	CHRISTOPHE	GRAND-EST	299	1	79cee57bf59493f0a5048846a987bee4
44	SIMONIN	BERNARD	GRAND-EST	299	1	9165a463b32cd13754a37150f6ae873b
45	COUSIN	PIERRE-ALEXANDRE	GRAND-EST	298	1	2dce4f1fb98f226a703f3c27f8d4b19d
46	SOILOT	PATRICK	ARDENNES	77	1	67de0228d7fd9f3f78d0e57157bfe4e5
47	GUTH	FRANCINE	AUBE	43	1	afa9a6e0326c3ba8059be13bc259118c
48	MARNE	NA	MARNE	86	0	
49	HAUTE-MARNE	NA	HAUTE-MARNE	28	0	
50	DEPARDIEU	JEAN-MARIE	MEURTHE-ET-MOSELLE	148	1	a2386d685e510bf1825b951acab6f05a
51	MEUSE	NA	MEUSE	38	0	

# Assemblée Générale de la FFTT

à SEINE M., le 09/06/2025 à 12:22:18

52	BORDES	PHILIPPE	MOSELLE	163	1	5dafb341da4a534562dd635c83981942
53	VEJUX	NICOLAS	BAS-RHIN	153	1	4dcfeaf97d0aec9f35e384d9c3624b39
54	HAUT-RHIN	NA	HAUT-RHIN	79	0	
55	VOSGES	NA	VOSGES	81	0	
56	LUSTREMANT	PATRICK	HAUTS-DE-FRANCE	384	1	b80c21c5d1608dbd7c2dbac2e3755e91
57	JOVET	OLIVIER	HAUTS-DE-FRANCE	384	1	057918583fec1aaa167ea9d8ae294b21
58	GAUTHIER	GEORGES	HAUTS-DE-FRANCE	383	1	0904761e6be10ba8b716ef5add0db6dd
59	BERTIN	YVON	AISNE	89	1	443f4e6dd5c8e10ca66b9618656737a6
60	MISZTAL	DELPHINE	NORD	528	1	f2d53761fcf31d843bd8556368b1f497
61	BONNINGRE	QUENTIN	OISE	138	1	c3ec1a55ce2e0523454ad95f67186b4e
62	CONDETTE	JEAN-PIERRE	PAS-DE-CALAIS	272	1	eddf289524808537f0436a692ee0086
63	HENON	SOPHIE	SOMME	124	1	81a06b7951dd85480dd93b6f91cffb6b
64	RAY	JACQUES	ILE-DE-FRANCE	464	1	5b1ad02c58e5003d0c8897fedc0b318b
65	FREYCENET	PIERRE	ILE-DE-FRANCE	463	1	1408989d1580bb721f8548b1cff0bcfb
66	PENEL	VALERIE	ILE-DE-FRANCE	463	1	eebc01b7c0f22eef7a9061a0c9545763
67	FROT	JEROME	PARIS	136	1	07213c9052a6a1f36d0016d4dc9a03c1
68	DESAUNOIS	JONATHAN	SEINE-ET-MARNE	205	1	937572e9af74d20d4025b0b13bcd2af5
69	DARBONNEAU	MARIE-HELENE	YVELINES	247	1	fd7cd3bba9cd38ec253846a1d58705e0
70	ANGEE	MARIE-THERESE	ESSONNE	216	1	3f9bee4eb8a355f838cc193bc256502e

# Assemblée Générale de la FFTT

## à SEINE M., le 09/06/2025 à 12:22:18

71	HAUTS-DE-SEINE	NA	HAUTS-DE-SEINE	177	0	
72	VALENET	OLIVIER	SEINE-ST-DENIS	96	1	a6eba25ea4a2d1ed781b68dd9be3144b
73	MARCASTEL	CLAUDE	VAL-DE-MARNE	166	1	e7af8ae5fdbd728309d51f0a71201f88
74	JAMES	FRANCK	VAL-DOISE	147	1	0aa6262cace4df2d01047ab194de53cc
75	AVIT-RELET	SYLVIE	NORMANDIE	282	1	c6bb534c24912c5efef0b882b72fc0d6
76	LEVEE	PATRICK	NORMANDIE	282	1	6f70088e3dd9d4e355c43a3b9de2b4eb
77	BURES	VINCENT	NORMANDIE	282	1	d2ca96a651ac5382b5ea0e995af64f99
78	ANTOINE	PHILIPPE	CALVADOS	163	1	048a0b5a8a0bf8bdd117a9aa54ec35fe
79	EURE	NA	EURE	152	0	
80	MANCHE	NA	MANCHE	159	0	
81	ORNE	NA	ORNE	100	0	
82	SEINE-MARITIME	NA	SEINE-MARITIME	272	0	
83	VALIERE	ARNAUD	NOUVELLE-AQUITAINE	295	1	3431fdbd1ad275ea5b203166c100e042
84	PAQUEREAU	DENIS	NOUVELLE-AQUITAINE	295	1	594d2ffa5a2bc570bab7422a18b6e24d
85	LACROIX	CHRISTELLE	NOUVELLE-AQUITAINE	294	1	67709e196a1f941d4906dfb5168cd237
86	DUPEYRAT	JEAN	CHARENTE	98	1	1286954bd7cb06a79f8d1d029779a439
87	DROMER	REMY	CHARENTE-MARITIME	99	1	21901622c212363f8d0725fc1b45fd2b
88	BONJEAN	PIERRE	CORREZE	42	1	9ba8361bece0543c4539c6ea9271fdad
89	CREUSE	NA	CREUSE	8	0	

# Assemblée Générale de la FFTT

à SEINE M., le 09/06/2025 à 12:22:18

90	DORDOGNE	NA	DORDOGNE	42	0	
91	GELLIBERT	LUCE	GIRONDE	201	1	e40b2b7abaaa3eae4931b7f74eee797c
92	LANDES	NA	LANDES	59	0	
93	LOT-ET-GARONNE	NA	LOT-ET-GARONNE	41	0	
94	PYRENEES-ATLANT	NA	PYRENEES-ATLANTIQUES	52	0	
95	DEUX-SEVRES	NA	DEUX-SEVRES	112	0	
96	POREL	GILLES	VIENNE	80	1	faba2b62770d1fa24f47317f8073fc0e
97	HAUTE-VIENNE	NA	HAUTE-VIENNE	50	0	
98	RIFFAUD	GERARD	OCCITANIE	200	1	3ff2f5a57bfb30a17ce89c58c2736866
99	ROCOPLAN	JULIEN	OCCITANIE	199	1	79065b19799bcc67663d7440e94331f2
100	OCCITANIE	NA	OCCITANIE	199	0	
101	ARIEGE	NA	ARIEGE	17	0	
102	AUDE	NA	AUDE	33	0	
103	AVEYRON	NA	AVEYRON	34	0	
104	GARD	NA	GARD	81	0	
105	HAUTE-GARONNE	NA	HAUTE-GARONNE	111	0	
106	GERS	NA	GERS	29	0	
107	FABRE	JEAN-MARC	HERAULT	108	1	1dfb15a8ef06a02090ddb11c5d0a0b5a
108	LOT	NA	LOT	31	0	

# Assemblée Générale de la FFTT

à SEINE M., le 09/06/2025 à 12:22:18

109	LOZERE	NA	LOZERE	14	0	
110	HAUTES-PYRENEES	NA	HAUTES-PYRENEES	23	0	
111	PYRENEES-ORIENT	NA	PYRENEES-ORIENTALES	43	0	
112	TARN	NA	TARN	38	0	
113	TARN-ET-GARONNE	NA	TARN-ET-GARONNE	36	0	
114	MALLET	SYLVIE	PAYS-DE-LA-LOIRE	402	1	27f8d55f9db3b54c24acb5fba87f9b0a
115	PAYS-DE-LA-LOIR	NA	PAYS-DE-LA-LOIRE	402	0	
116	PAYS-DE-LA-LOIR	NA	PAYS-DE-LA-LOIRE	402	0	
117	LOIRE-ATLANTIQU	NA	LOIRE-ATLANTIQUE	356	0	
118	MAINE-ET-LOIRE	NA	MAINE-ET-LOIRE	235	0	
119	MAYENNE	NA	MAYENNE	202	0	
120	SARTHE	NA	SARTHE	184	0	
121	VENDEE	NA	VENDEE	229	0	
122	LONGETTI	GERARD	PROVENCE-ALPES-COTE-DAZUR	149	1	73bd91517424846e26706a021684b458
123	PROVENCE-ALPES-	NA	PROVENCE-ALPES-COTE-DAZUR	149	0	
124	PROVENCE-ALPES-	NA	PROVENCE-ALPES-COTE-DAZUR	148	0	
125	ALPES-DU-SUD	NA	ALPES-DU-SUD	36	0	
126	PROUST	STEPHANIE	ALPES-MARITIMES	111	1	88baa87a80871bf91eec7a4d67ffa8d7
127	BOUCHES-DU-RHON	NA	BOUCHES-DU-RHONE	129	0	

# Assemblée Générale de la FFTT

à SEINE M., le 09/06/2025 à 12:22:18

---

128	VAR	NA	VAR	110	0	
129	VAUCLUSE	NA	VAUCLUSE	60	0	
130	ALCIDE-DIT-CLAU	ELIDIA	GUYANE	26	1	32fb02b9358e3234e66a1220731508f0
131	REUNION	NA	REUNION	86	0	
132	NOUVELLE-CALEDON	NA	NOUVELLE-CALEDONIE	24	0	
133	COMITE-PROVINCI	NA	COMITE-PROVINCIAL-SUD	21	0	
134	GUADELOUPE	NA	GUADELOUPE	40	0	
135	VILO	HELENE	MARTINIQUE	28	1	650b7ba95f318d4536b2765b97a5dfd1
136	TALBA	JEAN-MICHEL	MARTINIQUE	28	1	9a23518be3b97709d53aa77a661a8017
137	TOUMBOU	AMBDILLAH	MAYOTTE	40	1	c5593c990db0cfeafd01693c4e14abce